

DÉCLARATION

DÉCLARATION RELATIVE À UNE TRANSACTION HÔTELIÈRE FINALISÉE AU CAP

Kasada est une plateforme indépendante de capital-investissement immobilier dédiée au secteur hôtelier en Afrique subsaharienne. Le groupe opère avec un engagement de long terme en faveur de l'investissement responsable, du respect des cadres réglementaires et d'une contribution significative aux économies locales.

En février 2020, Kasada a conclu avec une société sud-africaine un accord de confidentialité non exclusif et à durée limitée, dans le cadre d'échanges préliminaires sur le marché. Cet accord est arrivé à expiration en février 2022. Il s'agissait d'un dispositif standard de confidentialité, qui ne créait ni partenariat, ni co-entreprise, ni clause d'exclusivité, ni obligation de réaliser une transaction ou de poursuivre un projet conjoint.

Aucun business plan, modèle financier, document transactionnel ou accord de coentreprise n'a été élaboré, négocié ou signé dans le cadre de cet accord de confidentialité. En avril 2020, Kasada a suspendu toute nouvelle activité d'investissement en réponse à la pandémie de COVID-19 et en a informé les parties concernées. Durant cette même période, la société sud-africaine a soumis de manière indépendante une offre conditionnelle pour l'actif hôtelier. Kasada n'a pas été impliquée dans cette démarche et n'a aucune connaissance des raisons pour lesquelles cette offre n'a pas abouti.

Plus d'un an plus tard, en 2021, Kasada a été approchée de manière indépendante par une société internationale de courtage hôtelier mandatée par les vendeurs pour commercialiser l'actif. Kasada a participé à un processus de cession ouvert et concurrentiel aux côtés d'autres acquéreurs potentiels et a signé un accord de vente en décembre 2022 par l'intermédiaire d'un véhicule d'acquisition dédié.

La transaction a été examinée et approuvée par l'autorité sud-africaine de la concurrence à l'issue d'une procédure de consultation publique, l'autorisation réglementaire ayant été accordée début 2023.

Cette autorisation figure dans la liste des opérations de concentration approuvées publiée par l'autorité sud-africaine de la concurrence et l'avis correspondant au journal officiel (Government Gazette n° 49833, avis n° 4165 de 2023), disponible [ici](#) (voir page 32).

Kasada a finalisé l'acquisition en septembre 2023 et l'actif est désormais exploité sous l'enseigne [Pullman Cape Town, sous une marque leader du groupe Accor](#).

Cette acquisition a été réalisée de manière indépendante, dans un cadre concurrentiel et avec l'ensemble des autorisations réglementaires requises. Elle est intervenue plus de trois ans après l'expiration de l'accord de confidentialité et n'est pas liée aux discussions préliminaires intervenues en 2020.

Lorsqu'un différend commercial légitime existe, la voie appropriée et reconnue consiste à le porter devant les juridictions compétentes. Aucune procédure judiciaire ni aucune autre démarche juridique formelle n'a été engagée en lien avec cette transaction. Le sujet a, en revanche, fait l'objet de publications en ligne et d'actions menées sur place au sein de l'établissement, en dehors de tout cadre judiciaire.

Depuis la finalisation de l'acquisition, Kasada a accru l'emploi local au sein de l'établissement, privilégié les fournisseurs locaux, investi dans la formation et le développement des compétences, poursuivi la mise en œuvre de ses engagements réglementaires ainsi que de ses engagements en matière de politique de soutien économique inclusive des populations noires. L'approche d'investissement de Kasada repose sur des capitaux de long terme, des standards de gouvernance institutionnels et des principes environnementaux, sociaux et de gouvernance solides. Cela inclut un financement sous forme de dette pouvant atteindre 160 millions de dollars US de la part de la Société financière internationale (IFC), principale institution membre du Groupe de la Banque mondiale axée sur le secteur privé dans les pays émergents, [tel que publié par l'IFC](#).

Les affirmations selon lesquelles Kasada aurait eu une quelconque obligation envers la société sud-africaine sur la base de l'accord de confidentialité arrivé à expiration sont factuellement inexacts. Un accord de confidentialité non exclusif et à durée limitée ne confère aucun droit de propriété, aucun droit de partenariat ni aucun droit à participer à une transaction.

Certaines prises de parole publiques ont évoqué des allégations de comportement inapproprié impliquant Kasada ou ses dirigeants. Ces affirmations sont infondées et ne correspondent à la position d'aucune autorité judiciaire ou réglementaire en Afrique du Sud ou ailleurs.

Kasada a acquis cet hôtel à l'issue d'un processus transparent et concurrentiel approuvé par les autorités de régulation sud-africaines compétentes et demeure engagée en faveur d'un investissement responsable et de long terme en Afrique du Sud. La société continuera de répondre à toute information inexacte ou trompeuse par les voies juridiques appropriées.

Pour toute information complémentaire ou demande de contact, merci de nous contacter via notre [page dédiée](#).